

LE GROGNARD

JOURNAL AMUSANT

Il est doux de pouvoir s'désopiler la rate,
En donnant à propos un petit coup de patte.

Notre journal n'est pas ce qu'un vain peuple pense,
C'est beaucoup de plaisir, et très-peu de dépense.

NOUS DEMANDONS

25 garçons pour vendre ce journal. Il y a des enfants qui pourraient très-facilement gagner sept chelins et demi chaque semaine en vendant le *Grognard*, et, de cette manière, procurer du pain aux familles dont ils sont membres. Ils devront s'adresser à M. C. D. THERIAULT, 57, rue Saint-Olivier, faubourg Saint-Jean.

RÉCOMPENSE.

Nous offrons une récompense d'UNE PIASTRE, qui sera donnée mardi soir à celui des vendeurs de ce journal qui en aura le plus débité, outre le profit qu'il aura fait sur ses ventes. Cela doit sans doute encourager les petits garçons.

PROSPECTUS GROGNARD.

Veni, vidi, vici.

Veni: Je suis venu, comme un nouveau César, avec le glaive tranchant de la presse, frapper d'estoc et de taille sur le monstre des préjugés. Je suis venu dans un siècle où le journalisme critique semble enseveli dans un sommeil léthargique, où le sérieux a envahi le domaine de la littérature canadienne. Depuis longtemps Momus semble endormi sur ses grelots muets, et pour toujours remonté vers son céleste domaine.

Messieurs les journalistes d'aujourd'hui, vous qui usurpez un titre qui ne vous appartient que parce que le Dictionnaire de l'Académie est trop pauvre pour vous octroyer un substantif plus convenable, quand cesserez-vous de nous servir de ces plats mal-épiciés que vous appelez éditoriaux? quand donc finirez-vous ces sottises jérémiades et vaines déclamations, ces fausses notes qui trottent jour et nuit dans le tube acoustique de vos lecteurs et lectrices? Avez-vous le cerveau vicié et obtu? Croyez-vous que le public, tant masculin que féminin, n'est pas las de goûter ces ragoûts d'une politique échevelée sortant de vos cuisines éditoriales? Mêlez-vous l'utile à l'agréable quand vous assommez le public

avec vos articles au long cours, qui toujours, comme dit le bon Horace (*destinavit in piscem*), finissent en queue de morue (traduction libre)?

Vidi: J'ai vu que le besoin d'un journal critique se faisait vivement sentir dans le Bas-Canada en général, et à Québec en particulier. *Vidi*: Après être monté sur le promontoire élevé de la liberté de penser, d'où je défiais le flot des préjugés de m'attendre, j'ai vu, en jetant les yeux sur la campagne de la revue et de la chronique, une ample moisson d'observations critiques à recueillir pour l'édification de la jeunesse canadienne.

J'ai vu toutes les vicissitudes dont serait entourée une feuille satyrique et indépendante. J'ai vu l'indifférence qui se penchait sur son berceau; elle ouvrait déjà les bras pour étouffer le nouveau-né à son premier vagissement. J'ai vu le malheur des temps, et je me suis crié, comme autrefois le *Fantasque*: "O tempora! o mores! Bateau! que les temps sont durs!" Que sont devenus le *Fantasque*, le *Bourru* et l'*Observateur*? Ils s'en sont allés

Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier,

c'est-à-dire, dans le grand abîme du passé. J'ai vu que nous aurions de rudes combats à livrer à l'opinion d'une minorité remplie de morgue et d'insolence. J'ai vu dans le livre du Destin (livre qui ne souffre pas les ratures) l'arrêt cruel qui atteindra tôt ou tard ma nouvelle publication. Nul doute, lecteur, lorsque tu déploieras cette petite feuille encore humide des embrassements de la presse, tu diras *in petto*: "Encore un journal qui va vivre ce que vivent les roses, l'espace d'un matin."

Apprends, lecteur sceptique, qu'au risque d'être taxé de présomption, le père du *Grognard* prétend que son enfant est doué d'une constitution des plus robustes. A en juger par ses premiers cris, on lui croirait des poumons d'acier; mais, qui vivra verra.

Vici: Enfin, j'ai vaincu les innombrables difficultés qui surgissent en bataillons serrés pour entraver la marche de la fondation d'un journal. J'ai vaincu mon adversaire le plus terrible, la paresse, qui me

clouait sur le lit de l'indifférence pour tout ce qui regardait le journalisme.

Mon indifférence est-elle excusable? Oui, et voici pourquoi: A mon réveil, j'errai à l'aventure et à la recherche de ce que le vulgaire est convenu d'appeler la Sympathie. Je trottai par monts et par vaux sans entrevoir la moindre espérance de succès. Bref, j'allais arriver à la conclusion que voici: "La sympathie, c'est un mythe, un mensonge de l'utopie, un rêve du sophisme; c'est la pierre philosophale. C'est un trésor impossible de trouver."

—Impossible de trouver? Pardon lecteur, j'ai trouvé la sympathie,..... où cela?..... dans le.....

Pourrais-je la trouver ailleurs? J'ose encore affirmer que si, et c'est dans le tiroir de votre secrétaire, où je vous prie de plonger la main une fois par semaine, et de retirer la bagatelle de trois sous, prix de notre feuille.

Notre journal n'est pas ce qu'un vain peuple pense; C'est beaucoup de plaisir et très-peu de dépense.

J'arrive au point culminant de mon prospectus, c'est-à-dire mon programme.

En politique, d'aucune et de toutes. Nos colonnes seront ouvertes à toutes communications, correspondances ou annonces qui entreront dans l'esprit du journal.

Nous aurons toujours un choix d'anecdotes et de bons mots inédits à présenter à nos lecteurs. Nous ne publierons aucun écrit qui puisse blesser la susceptibilité la plus scrupuleuse et offenser l'oreille la plus délicate. *La mère en permettra la lecture à sa fille.*

Nous nous bornerons à publier les actualités les plus comiques et les morceaux de poésie les plus propres à désopiler la rate aux esprits assombris par les ragoûts de la presse contemporaine.

Au peu d'esprit que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui pour complément servait: Il compilait, il compilait.

Donc, nous compilerons, nous compilerons.

Il est de notre devoir d'avertir nos lecteurs que nous n'ouvrirons pas nos colonnes aux correspondances ou communications

qui tendraient à rendre notre feuille l'organe et l'instrument des personnalités et des haines individuelles.

Le *Grognard* paraîtra, autant que possible, une fois par semaine, et se vendra *trois sous*.

Toutes communications ou lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Le *Grognard* est en vente : Hauteville, chez M. Fréchette, libraire, vis-à-vis la cathédrale; chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique. Basse-ville, chez M. S. B. Hardy, libraire, vis-à-vis l'Église. St. Roch, chez M. Turcot, hôtelier, vis-à-vis la salle Jacques-Cartier. St. Sauveur, chez M. Frs. Auger, marchand-épicerie, rue Saint-Valier.

LA POLITIQUE, QU'EST-CE QU'ÇA ?

Qu'est-ce que la politique? question grave et perplexe, et dont la solution a occupé l'esprit d'un grand nombre de philosophes. Jadis, l'on avait une définition assez simple de la politique : on prétendait communément qu'elle était l'ensemble des principes par lesquels on pouvait gouverner sagement un peuple, et le conduire au bonheur. Mais c'est là une définition arriérée, et qui ne pouvait trouver place que dans les siècles d'ignorance et de superstitions; elle a dû naître au milieu des épaisses ténèbres du moyen-âge. Notre siècle, qui est, avant tout, un siècle de vertu, de lumières et de progrès, devait nécessairement trouver une meilleur définition; aussi, en a-t-il inventé et par milliers. En Russie, la politique est l'art de rendre le peuple heureux à coups de knout; en Autriche, pays plus humain, la politique est l'art de donner le bonheur au peuple à coups de bâton; dans le nouveau royaume d'Italie, où le gouvernement a atteint le sublime de la générosité et de l'intelligence, la politique est devenue l'art de rendre le peuple heureux malgré lui; en Angleterre, la politique n'a pas varié depuis trois siècles, et elle est encore l'art de rester ministre et de chercher à l'être; aux États-Unis, où l'on est plus avancé, la politique est l'art de faire honnêtement les choses les plus *malhonnêtes du monde*. En Canada, nos hommes d'État et nos grands politiques ont combiné avec beaucoup de sagesse la définition américaine et la définition anglaise. De leur part, on ne pouvait et on ne peut attendre mieux; c'est agir avec désintéressement, honneur et légitimité. Le vulgaire inconsidéré, la plèbe ignare et mal-apprise, croit que les gens s'acharment à être ministres, demi-ministres et députés par "amour de la chose," et en vue du

petit salaire y attaché. C'est une erreur profonde; c'est mal juger, c'est méconnaître entièrement l'esprit d'abnégation dont sont animés les hommes publics. Tout homme d'État (et qui ne l'est pas aujourd'hui que le monde est si savant?) tout partisan attaché à certaines doctrines sociales se dit fort naturellement: "Mes principes politiques sont excellents, ils sont les meilleurs; tant que le gouvernement ne les aura pas adoptés, le peuple sera malheureux, souffrira et sera dérasé d'impôts, le coffre public sera vide, la nationalité canadienne sera en danger, et le malheur et la misère seront partout. Le peuple trouve mes idées absurdes et n'en veut pas; il n'est pas à la hauteur de mes conceptions et ne peut pas m'apprécier. Mais qu'importe? il faut sauver le peuple, même en dépit de ses entêtements. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que dans un gouvernement constitutionnel, une idée, un principe bon ne peut être admis qu'en passant par le creuset des deux chambres. Il faudra donc que j'aille en chambre, que je me fasse élire pour faire triompher mes principes. Ce sera une pénible nécessité pour moi; la vie publique exige des sacrifices de goût et d'intérêt. Mais puisque le pays a besoin de moi, je me sacrifie."

Nos ministres actuels et nos futurs ministres, qui sont très nombreux, en sont tous à ce point. Ils ont à lutter contre l'ignorance et les préjugés du peuple, qui a la sottise de ne pas les prendre sur parole pour des grands hommes; ils renoncent à des positions superbes pour se dévouer noblement à la cause sacrée du salut commun; ils poussent généreusement l'oubli d'eux-mêmes jusqu'à acheter leurs électeurs pour en faire, par l'application de leurs théories, les habitants du pays de Cocagne sérieux que leurs hautes capacités politiques vont enfanter.

Et que reçoivent ces généreux fils du pur dévouement en récompense de leurs services incalculables?—l'ingratitude de leurs concitoyens, les injures de quelques journalistes gagés, et la bagatelle de £1,500 ou £2,000 par année, moins les petits négoce innocents permis entre ministres et députés honnêtes et bien élevés!

Résumé: en Canada, la politique consiste à acheter les gouvernés pour les rendre heureux. Dans aucun pays du monde, les gouvernants ne se montrent aussi dévoués, et le *Grognard* vengera leurs grandes vertus méconnues et flétrira l'insolence de ceux qui osent douter que chaque ministère ne soit exclusivement composé d'honnêtes gens.

OHS. DE L'ERABLIÈRE.

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ESCLAVAGE.

[Nous reproduisons, à titre de curiosité et de nouveauté, l'article suivant sur l'esclavage.]

Si l'on n'y prend garde, la reconnaissance des États du Sud pourrait bien passer, un de ces matins, à la qualité extrême de fait accompli.

On commence à en parler un peu partout, en France, en Angleterre, et pour ces raisons: que les causes gagnées d'avance tentent médiocrement les bons avocats; que la question de l'esclavage est limpide comme de l'eau de roche; qu'il est impossible de la clarifier davantage, les abolitionnistes ne s'en occupent plus assez. Parlez-moi des journalistes qui préconisent le bon M. Jefferson Davis, ce fâcheux président qui a dit que l'esclavage était de droit divin. Ceux-là tiennent bon, et prêchent l'abondance pour leur saint.

— Reconnaissons! reconnaissons! s'écrient-ils.

— Attendez encore, répondent les prudens.

— A quoi bon? Ne savez-vous pas que rien n'est absolu en ce monde, la liberté surtout?

— Hélas! nous le savons.

— Eh bien! alors, laissez aux Américains, à qui cela fait plaisir, le droit de peser légèrement sur leurs esclaves.

En souffrirez-vous? Non. La blancheur de votre peau est inattaquable; le chat à neuf queues le plus endurci refuserait d'y mordre; il sait trop ce qu'il doit à l'éclat de votre épiderme, tandis que tout le monde sait que le cuir noir de l'Africain a été confectionné particulièrement par le Créateur pour être tanné. En cherchant dans la Bible avec soin, vous en acquerez la preuve.

N'allez donc pas contre les décrets de la Providence en contrariant ses décrets formels.

Qu'est-ce que l'esclavage, après tout? la famille agrandie. Et le père le plus tendre devant à certains moments corriger et punir sa progéniture rebelle pour la maintenir dans le droit chemin, il doit vous paraître tout simple que le planteur fasse pour ses fils d'adoption ce que le papa le moins sévère est forcé de faire quelque fois à l'endroit et à l'envers de ses bébés chéris.

Mon Dieu! la main tournée, le planteur n'y pense plus.

Lui! en voulant au nègre qu'on vient de fustiger par ses ordres! Ah! vous le connaissez mal! Sachez, au contraire, que lorsqu'il arrive un accident grave à l'esclave justement tancé, son maître sera le premier à donner des ordres pour qu'on prenne soin de lui.

Mais l'audace des folliculaires ne recule devant rien. Ils vous diront, par exemple, que tel propriétaire a fait mourir, sous le

bâton, un noir dans toute la force de l'âge.

Monteuse calomnie ! Est-ce qu'on tue une valeur de douze à quinze cent dollars ?

Avez-vous jamais vu un banquier taper sur un portefeuille bourré de valeurs jusqu'à les mettre en miettes ? Non, n'est-ce pas ? Pourquoi voulez-vous que le planteur soit plus déraisonnable ?

Ah ! s'il s'agissait de quelque vieille négresse impotente, bouche inutile, travailleuse ou juchère, peut-être que la correction pourrait ne pas s'arrêter au moment opportun, et dépasser un tantinet la limite de résistance offerte par la vieille.

Mais, je vous le demande, cela vaut-il la peine qu'on s'en occupe, et n'est-ce pas abuser de l'attention des gens sensés que de les entretenir de pareilles misères ? On a fait grand bruit d'enfants arrachés à leur mère. Ces choses-là arrivent tous les jours en Europe, et personne n'y prend garde. Le petit Mortara n'a pas été rendu, que nous sachions, à sa famille ; et cependant celui-là est un blanc. En Amérique, ce rapt n'aurait pu être toléré. Quand nous vendons les produits de nos noirs, nous ne faisons ni plus ni moins que nous conformer aux prescriptions de vos plus célèbres socialistes, c'est-à-dire "les enfants élevés par l'État." Pourquoi nous reprocher de mettre en pratique les préceptes de vos grands précurseurs ! Mauvaise foi, taquinerie.

Nous avons gardé pour la fin notre argument irréfutable, la carte qui doit nous donner partie gagnée : Le Coton ! Ah ! ah ! messieurs les négrophiles, vous le savez : plus d'esclaves, plus de calicot ! Quand vous criez à bas la traite, c'est exactement comme si vous protestiez contre vos chemises. Imprudents ! qui feignez d'ignorer que nos coups de fouet sont pour vous la meilleure des lessives.

Mais votre linge blanc a besoin de noirs !

Le jour où l'esclavage sera aboli, vous serez forcément réduits à étaler au grand jour vos gilets de flanelle. En vain vous mettez des jabots ; en vain vous blanchissez les plisseront à petits plis ; inutilement vous les couvrirez de boutons précieux : vous aurez là sur la poitrine un témoignage de la bonté de notre cause et de l'imprudences de vos doctrines. Vous porterez le calice que vous aura mérité le scandaleux appui donné aux abolitionnistes.

Aussi, croyez-vous, hâtez-vous de nous reconnaître. Il y va de vos manchettes, du trousseau de vos filles. Si, par impossible, vous persistiez à nous refuser le droit de cécessionner et celui de continuer à fouailler le nègre—cette sombre parodie de l'homme blanc,—vous vous trouveriez un jour acablé de douleur devant la grande armoire vide de vos pères, et le mot *lingerie* n'aurait plus de signification pour vous dans aucune langue. — *Charivari.*

INJUSTICE ET TYRANNIE.

L'antipathie de la race bretonne pour toutes les nations avec lesquelles elle s'est trouvée en contact s'est toujours manifestée clairement dans tous ses rapports particuliers et sociaux, et les Canadiens n'ont pas été plus favorisés par cette race après la reddition de cette colonie par la France à l'Angleterre. Nous, Canadiens, qui avons toujours aimé, depuis ce jour néfaste pour notre nationalité, à prouver à la France que, malgré l'abandon cruel de ses fidèles colons, des cœurs français battaient encore fièrement dans nos poitrines d'élites, et soupiraient sans cesse dans l'espoir de meilleurs jours, avons eu pour ce péché d'affection bien des humiliations à subir de la part de ceux qui nous ont toujours traités en peuple conquis. Peu à peu, et à mesure que notre population a grandi, des sentiments plus sympathiques chez ceux qui avaient intérêt à nous ménager pour mieux nous exploiter, sont venus jeter un peu de baume sur nos plaies à peine cicatrisées. Nous avions droit d'espérer que l'idée de notre conservation commune devait resserrer les liens de l'amitié et nous mettre sur le même pied d'égalité que nos soi-disant vainqueurs ; mais cette antipathie ramennière n'était pas encore éteinte dans tous les cœurs saxons ; il restait encore un germe de cette animosité nationale, et, faut-il le dire, cette antipathie pour notre nation s'est retrouvée toute vivace dans le cœur d'un juge, élevé à la plus haute sommité des honneurs par des Canadiens-Français, et ce juge, c'est l'Honorable Andrew Stuart. Depuis sa nomination au poste honorable qu'il occupe, le juge Stuart a prouvé qu'il était le digne descendant de cette famille qui a toujours eu les Canadiens en exécution, et c'est sur tous ceux de notre nation qui se sont trouvés à sa portée, dans ses moments de crise nerveuse, qu'il a exercé ses actes de tyrannie et d'injustice. La partie canadienne française du barreau de Québec a souvent été la victime de ses actes arbitraires, et plus d'un de ses membres a eu à se plaindre de sa tyrannie, sans parler de sa partialité dans ses décisions, qui était si visible que l'on pouvait la pointer du doigt. Soumettre sa conduite à la censure publique aurait été s'exposer à être pour toujours l'objet de la vengeance de cet honorable juge qui a son indépendance garantie par la loi. Malgré son droit, le barreau devait protester en silence et attendre ; mais aujourd'hui la lumière se fait, et c'est au *Grognard* à faire connaître les excès de sa haine outrecuidante.

Pour démontrer jusqu'où peuvent l'entraîner ses passions intolérantes, je relaterai brièvement, mais avec vérité, ce qui s'est passé durant le terme de la Cour de Circuit présidée par son Honneur, lundi, le 22 septembre courant. La Cour de Cir-

cuit, qui, comme chacun sait, est une cour où se décide, d'une manière très sommaire, toutes les causes de peu d'importance, ne se tient qu'une fois par mois ; aussi les causes sont-elles très-nombreuses. Dans cette Cour, parties et témoins sont présents pour voir valider leurs causes, et les avocats, très-occupés de leurs causes, n'osent pas laisser l'audience un instant. Ont-ils un mots à dire à leurs clients ou à leurs huissiers, ils sont bien aises, tout en veillant aux causes qui passent rapidement, de se consulter avec leurs clients sur un point oublié dans un procès qui va être appelé, ou de donner des instructions à leurs huissiers dans une affaire qui requiert célérité, privés qu'il sont d'aller à leurs bureaux pendant une longue journée. Mais son Honneur le juge Stuart vient d'en décider autrement, et il faut, paraît-il, que le barreau de Québec plie sous son sceptre de fer. Dans le terme qui vient de finir, M. A. Hearn, *cer.*, avocat, avait des instructions particulières à donner à son huissier, David Blanchet, et celui-ci se tenait à genoux, par respect sans doute pour la Cour, derrière son patron, pour écouter ses instructions, qui étaient dites à voix basse. Son Honneur le juge Stuart, contrarié par le bruit qui se faisait dans la Cour, se redressa sur son siège, et d'une voix aigre et gesticulant, ordonna qu'on fasse silence, et ses yeux avides d'une victime cherchent un Canadien sur qui il pourra faire main basse, lorsque ses regards, comme deux tisons ardents, s'arrêtent sur le pauvre Blanchet. Patrick Ford, un huissier costumé de la Cour, Irlandais pur sang, dévore son maître des yeux et lit de suite dans sa pensée ; il s'élança avec impétuosité vers Blanchet, qui ne proférait pas un mot, et comme un polisson et un malotru, sans dire une parole, le saisit au collet et cherche à l'entraîner. Blanchet, qui ne s'attendait nullement à un assaut aussi brutal, se penche pour entendre la dernière parole de M. Hearn, lorsqu'une voix sourde, comme celle d'un homme qui ne peut plus se contenir, part comme la foudre du banc du juge, et ordonne à Ford d'amener devant lui le malheureux qui a eu l'audace de lui résister. Son Honneur ne se possède plus ; toute sa figure est contractée, ses yeux enflammés par la colère, la bouche crispée, le teint livide et dans un état indigne d'un juge qui a le respect de soi-même, d'une voix tremblante condamne Blanchet pour mépris de cour à \$20 d'amende, ou à être emprisonné jusqu'à ce que cette somme soit payée. C'est en vain que Blanchet s'efforce de faire comprendre qu'il n'est coupable d'aucun acte reprehensible ; c'est en vain que M. Hearn s'avoue le seul coupable : son Honneur ne veut écouter personne ; il faut que la condamnation soit mise à exécution, et M. David Blanchet, un des huissiers les plus respectables de Québec, est, sans cause lé-

gisme, entraîné en prison comme un misérable. Un instant les affaires sont suspendues par l'émoi qui règne dans la salle, et chacun de crier "honte." Tout le monde présent en cour est indigné, et les membres du barreau, tant anglais que canadiens, manifestent hautement leur désapprobation de cet acte arbitraire. Comme marque de sympathie pour ce Canadien respectable qui a été ainsi maltraité, une souscription est ouverte instantanément parmi tous les avocats présents, et les \$20 sont collectés : preuve que la conduite indigne du président de la cour a été appréciée à sa juste valeur. Mais au moment où un délégué porteur des vingt piastres paraît pour se rendre au bureau du shérif, C. G. Holt, écuyer, avocat, sur invitation émanant des hauts lieux, paraît-il, fit une application à la cour à l'effet de faire décharger M. D. Blanchet. M. le juge Stuart, sentant, mais trop tard, qu'il s'était laissé emporter trop loin par la colère, qu'il n'avait pas agi avec toute la prudence nécessaire dans un acte aussi important, et convaincu qu'il est bon parfois de ne pas manifester trop haut ses sentiments antipathiques, reçut favorablement l'application de M. Holt, et ordonna, mais avec regret, a-t-il dit, la mise en liberté du prisonnier.

Nous laisserons le public de Québec féliciter la conduite d'un juge qui n'a pas osé, avant de monter sur le bûche, renoncer à sa vengeance qu'il était et qu'il sera toujours dangereux pour lui d'exercer.

Voilà où l'a conduit la haine des Canadiens-français.

(Signé.) UN ETUDIANT.

Pour copie conforme :

C. D. THERIAULT.

CÀ ET LÀ

Le sort de l'écrivain fantastique et grognard nous a toujours paru digne d'envie. L'heureux mortel ! Tous les sujets lui sont bons : il trouve toutes les portes ouvertes, il va et vient selon son caprice dans le domaine de ses rêves ; le monde lui appartient, et non-seulement le monde des faits et des événements, mais encore celui des idées, des impressions, des rêveries, des *canards*, le grand monde imaginaire. Que si, par hasard, les échos politiques où mondains se taisent, si toutes les bouches sont muettes, peu lui importe ; l'écrivain grognard n'est jamais à court, ce n'est pas pour lui que la chronique chôme, et son sac est toujours plein. Bien plus, il n'est pas pour lui de vieilles histoires, ni de récits impossibles ; les illusions et les mensonges dansent autour de sa plume, se reposent sur son écritoire, n'attendant pour prendre un corps et une âme que le souffle de sa volonté.

C'est pourquoi, lecteurs, nous nous en-

fonçons de suite dans la matière pour ne pas abuser de vos indulgentes attentions, en pénétrant dans le cabinet d'un dentiste de la rue St. Jean (*intra muros*). Voyons et écoutons.

Le dentiste :—Combien y a-t-il de personnes qui attendent dans le salon ?

Le domestique.—Sept.

Le dentiste.—Ce n'est guère.

Il s'assoit dans un fauteuil et continue la lecture du *Journal de Québec* qu'il avait interrompue pour interroger son domestique.

—Mais, monsieur, ces personnes s'impatientent.

—Laisse-moi donc tranquille ; ça produit un excellent effet quand beaucoup de gens attendent dans le salon. Lorsqu'il y aura une dizaine de clients, tu viendras me prévenir.

Le domestique sort ; une demi-heure après il revient.

—Mais, monsieur, on s'impatiente de plus en plus. Une dame vient de s'en aller furieuse en disant qu'elle n'avait pas le temps d'attendre plus longtemps, qu'elle souffrait comme un martyr, et qu'elle courrait chez un autre dentiste. Vous voyez que vous vous faites du tort.

—Mais non ; au contraire, cela me fait une excellent réclame. Maintenant, tu peux faire entrer celui qui est arrivé le premier.

Un monsieur (en poussant des gémissements) :—Oh ! monsieur, que je souffre !

Le dentiste :—Tant mieux.

—Comment ? tant mieux ! Je vous trouve plaisant.

—Je me félicite de votre souffrance, car je vais pouvoir vous guérir.

—En arrachant ma dent ?

—Certainement..... car je ne suis pas comme certains charlatans qui ont pour devise : *guérissez, mais n'arrachez pas*. Moi, monsieur, j'arrache d'abord sans douleur, et je guéris ensuite.

—Mais il ne manquerait plus qu'une dent que vous auriez extirpée me fit encore souffrir !

—Asseyez-vous, et dites-moi quelle dent vous fait souffrir.

—Celle du fond.

—Je la vois. Ouvrez la bouche, et tenez vous aussi tranquille que si on faisait votre photographie.

—Sera-ce long ?

—L'affaire d'un instant. Ah ! voici une dent qui a déjà été plombée.

—Oui.

—Et en dépit du bon sens, je puis vous l'affirmer.

—Serait-il possible ?

—Quel est le butor qui vous a plombé une dent aussi mal ?

—Je n'ose pas vous dire son nom.

—Que m'importe ? Craignez-vous de m'offenser ?

—C'est vous.

Le dentiste (rougissant) :—Moi ! Vous vous trompez.

—J'en suis sûr.

—Mais non, vous faites erreur.

—Je vous affirme que.....

—C'est bon, ouvrez la bouche. Dans trois secondes, votre dent malade sera extirpée.

Le dentiste introduit la pince. Pendant dix minutes il agit sur la dent sans pouvoir l'arracher.

Le monsieur (se tordant) :—Dieu ! que vous me faites souffrir !

—C'est qu'elle tient bien. (Il appelle son domestique.) Jean, aidez-moi.

Jean prend son maître par la taille et le tire à lui.

Bientôt le maître et le valet vont rouler contre la muraille.

Le dentiste (se relevant) :—Je la tiens ; ce n'est pas sans peine. Vous ne souffrez plus, n'est-ce pas ?

Le monsieur (bondissant) :—Mais, malheureux, vous ne m'avez pas arraché la bonne dent ; c'est-à-dire, je me trompe, vous m'en avez extirpé une trop bonne, et la mauvaise est restée.

Le dentiste (tranquillement) :—Tiens, c'est vrai.

—Vous avez bien travaillé.

—C'est votre faute ; vous avez remué, et la pince a changé de place. En somme, il n'y a pas de mal, car cela a dégagé la dent malade, qui pourra être arrachée bien plus facilement.

En effet, d'un tour de bras il enlève la dent gâtée.

Uno avulso, non deficit alter.

BIENTOT ! BIENTOT ! --Notre jeune littérateur, M. L. H. Fréchette, vient de terminer la pièce de théâtre que les journaux annonçaient il y a quelque temps, et intitulée : "*Félix Pouré, ou l'échappé de la potence ; épisode de la révolution canadienne de 1838.*" La pièce sera représentée vers la mi-novembre, et M. Paul Dumas sera chargé du premier rôle. -- *Communiqué.*

Le secrétaire de l'administration :

C. D. THERIAULT.

Résidence : 57, rue St. Olivier, faub. St. Jean.

THEATRE ROYAL.

RUE SAINT-LOUIS.

M. F. Marden - - - - - Directeur.

OUVERT TOUS LES SOIRS,

(Dimanches exceptés.)

Sièges réservés - - - - - Un écu.
Parterre et galerie - - - - - Tronte sous.
DRAMES NOUVEAUX ET ATTRAYANTS
LA SEMAINE PROCHAINE.
27 septembre.